

Lyon, le 15 mai 2020

INSCRIPTION ELEVES DE 6^{ème} «CLASSE BILANGUE»

Dans une classe bilangue, les élèves peuvent apprendre l'allemand et l'anglais, en même temps, en commençant dès la 6^{ème} ; ils auront donc 4 heures d'anglais et 3 heures d'allemand.

En 6^{ème}, cela représente 3 h de plus à l'emploi du temps.

Ce système présente plusieurs avantages :

- 1) Les deux langues étant proches l'une de l'autre sur le plan lexical, leur apprentissage en est facilité.
- 2) En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves poursuivent la classe bilangue soit 3 h anglais et 2,5 h allemand au niveau d'une langue vivante 2.

La classe bilangue s'adresse à des élèves qui maîtrisent les apprentissages fondamentaux et fournissent un travail régulier et autonome validés dans le livret de compétences du CM2.

Des élèves en grande difficulté dans le cycle primaire auraient beaucoup de mal à faire face à l'apprentissage de deux langues.



En 3^{ème}, les élèves bilangues se présentent obligatoirement au diplôme de certification en langues étrangères.

- 1) Les parents font la demande.
- 2) L'élève doit être volontaire et montrer sa motivation pour suivre cette option (document joint).
- 3) Le collège interroge directement la maîtresse ou le maître de CM2 sur les capacités de l'élève à suivre cet enseignement.
- 4) La réponse sera notifiée après la commission d'étude des dossiers composée d'un professeur d'allemand, d'anglais, de français, le Principal et le Principal Adjoint.

Le résultat de la commission vous sera communiqué par courrier début juillet.

